

# Vienne Condrieu Agglomération

## Objectif compost pour tous : où en est-on dans l'Agglo ?

À compter du 1er janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. Comment Vienne Condrieu Agglomération se prépare-t-elle à cette nouvelle réglementation ?

Clémence LENA



Selon le type de logement, plusieurs solutions existent pour composter les biodéchets. Photo Le DL /Benoit LAGNEUX

### Que dit la future réglementation ?

La loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire prévoit que tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. « Les gens imaginent que tout le monde devra avoir un bac à compost que nous devons collecter », expliquent Maryline Silvestre, conseillère communautaire déléguée en charge de l'économie circulaire, et Florence Nicolas, directrice du service environnement de Vienne Condrieu Agglomération. « Or la loi dit que nous devons proposer une solution de tri pour tous afin que les ménages aient la possibilité de composter. »

## Quelles solutions l'Agglo propose-t-elle déjà ?

Depuis plusieurs années déjà, l'Agglo incite les habitants du territoire à trier leurs biodéchets en proposant des solutions : « Nous avons trois dispositifs en fonction du type de logements, de la densité et de la typologie de population. » Ainsi, la collectivité met à disposition des bacs à compost pour les habitats individuels, des lombricomposteurs pour les appartements et du compostage partagé au pied des immeubles. « Nous proposons également des formations gratuites pour accompagner les gens dans cette démarche », souligne Maryline Silvestre.

## Qu'est-ce qui va encore être mis en place ?

Avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2024, Vienne Condrieu Agglomération va mettre les bouchées doubles dans les prochaines semaines et les prochains mois sur la sensibilisation, les formations mais aussi sur les dispositifs proposés. « Fin 2023, nous allons tester des collectes de biodéchets en apport volontaire, sur le modèle des containers enterrés », explique Florence Nicolas. Trois communes pilotes ont été choisies pour cela : Vienne, Chasse-sur-Rhône et Pont-Évêque.

Pour les sites de compostage partagé (il en existe déjà 60 sur le territoire de l'agglo), des référents sont nommés dans chaque copropriété : « Ils font le relais avec nous et nous allons organiser des rencontres entre référents pour faire le point. »

Enfin, Vienne Condrieu Agglomération va également éditer un guide du compostage à destination des ménages.

## Quels sont les objectifs ?

Actuellement, les ordures ménagères représentent 240 kg/habitant/an sur le territoire de l'Agglo. « Un tiers de cette production est de la matière organique, souligne Florence Nicolas. Il y a donc un potentiel très important de réduction des déchets. » Car c'est bien là le but de ces démarches : « Le tri est vertueux car il permet de voir ce qu'on a et ce qu'on peut réduire, souligne Florence Nicolas. La première action, c'est de lutter contre le gaspillage alimentaire. »

### **Quinze jours d'animations**

Dans le cadre de la quinzaine nationale du compostage de proximité du 25 mars au 9 avril, Vienne Condrieu Agglomération organise plusieurs actions.

## **Visite d'un site de compostage partagé**

Samedi 25 mars : de 14 h à 16 h – sur inscription. Découverte d'un site de compostage partagé exemplaire. Rendez-vous à la résidence Les Bengalis à Vienne (58 rue Vimaine).

## **Webinaire-formation compostage**

Jeudi 30 mars de 13 h à 14 h 30 et mardi 4 avril de 11 h à 12 h 30 – sur inscription. Informations sur le compostage : quels déchets composter ? Quels sont les bons gestes pour obtenir un bon compost ?

## **Rencontres et animations au Trente**

Samedi 1er avril : de 10 h à 18 h. Découverte du compostage, rencontre avec un maître-composteur.

Rendez-vous sur le parvis du Trente à Vienne (espace Saint-Germain).

## **Formation compostage**

Mercredi 5 avril : de 14 h à 17 h – sur inscription. Temps de formation, suivi d'une visite concrète de site pour découvrir la fabrication d'un engrais naturel pour vos plantations. Rendez-vous à l'Espace associatif de la mairie de Jardin (place de l'Église).

---

Plus d'infos sur [vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://vienne-condrieu-agglomeration.fr)

---